

Association Nationale des Victimes de l'Insécurité

Reconnue d'Intérêt Général



Nous avons besoin de vous !

15 Années de LUTTE à vos cotés
Un Combat de Chaque Jour
contre

L'INJUSTICE

LA DELINQUANCE

LES VIOLS

LES VOLS

LES AGRESSIONS GRATUITES

LES DEGRADATIONS

LES MARIAGES GRIS

Pour vous ENTREPRISES ! Donnez mieux !

Les entreprises peuvent bénéficier de réductions d'impôts limitées à 5 % du chiffre d'affaire. 66 % du don est déductible de l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu. Le don est reportable sur 5 ans, soit en cas de dépassement du plafond des 5 %, soit si l'entreprise n'a pas à payer d'impôts, l'année ou elle a fait le don.



N° d'Urgence

N° Vert 0 800 30 32 77

Appel gratuit depuis un poste fixe

B.P. 3, immeuble La Salicorne, rue Emile Zola, 30600 VAUVERT

Tél: 04 66 88 35 38 Fax : 04 66 51 39 61

Loi 1901 sous le n° 030 201 7496 du 21/06/ 99

Pourquoi nous aider !

L'ANVI défend depuis des années de nombreuses victimes.

Grâce à notre intervention, des victimes ont pu tourner la page horrible de leur vie et se reconstruire.

Aujourd'hui, nous pouvons aider les victimes avec l'expérience acquise sur le terrain.

Des bénévoles travaillent sur toute la France pour aider les victimes.

SITES INTERNET
chaque mois
10 000 Visites

APPELS TELEPHONIQUES
chaque année, plus de
7 000 appels

L'Etat ne subventionne plus les associations de victimes à cause de leur politique de restriction budgétaire.

L'insécurité concerne tout le monde (particuliers, entreprises...) personne n'est à l'abri.

Parce que chaque victime a des droits, et ne porte pas d'étiquette politique :

NOTRE ASSOCIATION EST APOLITIQUE

Aidez notre association, c'est **lutter contre le laxisme** qui règne en France depuis des années.

Aidez notre association, c'est intervenir plus efficacement.

Aidez nous à **défendre** Nos Valeurs, **Vos Valeurs !**

Aidez notre association à garder une autonomie financière.

Aidez notre association, c'est éviter la récupération politique.

Nous avons besoin de vos dons !



N° d'Urgence

N° Vert 0 800 30 32 77
Appel gratuit depuis un poste fixe

B.P. 3, immeuble La Salicorne, rue Emile Zola, 30600 VAUVERT

Tél: 04 66 88 35 38 Fax : 04 66 51 39 61

Loi 1901 sous le n° 030 201 7496 du 21/06/99

STOP aux *agressions gratuites* de personnes
aux *nombreux vols et braquages de commerces*

STOP aux *braquages de tabacs, de banques*

STOP aux *violences verbales et physiques*

STOP à *l'inaction de cette justice*

STOP aux *mariages gris* qui font des milliers de vic-
times chaque année.

Tous les dons sont les bienvenus*

**On oublie souvent les associations qui se battent
quotidiennement contre l'insécurité.**

**Le mérite appartient aux bénévoles, aux as-
sociations que l'Etat ne finance pas et qui
font un travail remarquable sur le terrain.**

**D'ici 2015, une page sur notre site sera dédiée aux
entreprises, qui aident à lutter contre l'insécurité**

Soutenez notre Association !

Vous pouvez envoyer vos dons à l'adresse suivante :

ANVI

BP 3

30600 VAUVERT

*** les dons en nature sont les bienvenus : ordinateurs, imprimantes,
matériel et fournitures bureautiques....**



N° d'Urgence

N° Vert 0 800 30 32 77
Appel gratuit depuis un poste fixe

B.P. 3, immeuble La Salicorne, rue Emile Zola, 30600 VAUVERT

Tél: 04 66 88 35 38 Fax : 04 66 51 39 61

Loi 1901 sous le n° 030 201 7496 du 21/06/99



Association Nationale des Victimes de l'Insécurité

Reconnue d'Intérêt Général

SOLIDARITE ET AIDE AUX VICTIMES

Notre action est fondée sur les idéaux du droit et du respect de la personne humaine.

- ⇒ Accompagner les victimes dans leurs démarches et le suivi de leurs dossiers.
- ⇒ Favoriser les relations entre les victimes et les services Justice, Police, Gendarmerie...
- ⇒ Aider les victimes, les conseiller d'après l'expérience acquise depuis plus de 15 ans.

Elle s'appuie sur l'art. 2 et l'art. 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme (1789).

Notre association est apolitique et laïque.



SOYONS SOLIDAIRES AVEC LES VICTIMES. Soutenir ANVI, c'est participer à renforcer la lutte contre l'injustice et l'insécurité.

Je soutiens l'A.N.V.I par un don de : €

J'adhère à l'A.N.V.I - Adhésion annuelle : 30 €

Paiement : Espèces Chèque (à l'ordre de l'A.N.V.I.)

M. Mme Mlle

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL/FAX (facultatif) :

E-mail (facultatif) :

Date :

Signature :

Vous recevrez un **reçu fiscal** qui vous permettra de **bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don**, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Les entreprises peuvent bénéficier de réductions d'impôts limitées à 0,05 % du chiffre d'affaire. 66 % du don est déductible de l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu. Le don est reportable sur 5 ans, soit en cas de dépassement du plafond des 5 %, soit si l'entreprise n'a pas à payer d'impôts, l'année où elle a fait le don.



N° d'Urgence

N° Vert 0 800 30 32 77
Appel gratuit depuis un poste fixe

B.P. 3, immeuble La Salicorne, rue Emile Zola, 30600 VAUVERT

Tél: 04 66 88 35 38 Fax : 04 66 51 39 61

Loi 1901 sous le n° 030 201 7496 du 21/06/ 99